

DÉLIBÉRATION n° CA-06-04-2018-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 avril 2018

Conseil de gestion de la Fondation Poitiers-Université du 13 mars 2018

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

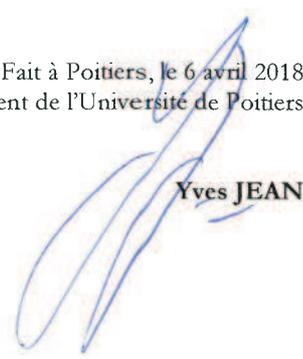
Le procès-verbal du Conseil de gestion de la Fondation Poitiers-Université en date du 13 mars 2018 est approuvé, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 6 avril 2018
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN



UNIVERSITE DE POITIERS

24. AVR. 2018

Direction des affaires juridiques

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

MEMBRES

Présents

Christian AUBIN
El Mustapha BELGSIR
Roger BELOT
Marc BONNASSIES
Anne GERARD
Pierre GUENANT
François JULIEN-LABRUYERE
Loïc LEVOYER – Représente Yves JEAN
Eric PERSAIS
Cédric RENAUD

Excusés

Xavier de BOYSSON
Henri de PRACOMTAL

Ont donné procuration

Xavier de BOYSSON
Henri de PRACOMTAL

à

Roger BELOT
Pierre GUENANT

MEMBRE DE DROIT

Armel de La Bourdonnaye, Recteur - excusé et représenté par Marie GAC

MEMBRES INVITES

Présents

Danielle GADEAU
Michel GUERIN
Sylvette VEZIEN

Il est 14h, Roger Belot, Président de la Fondation, accueille les membres présents. Il donne la parole à Loïc Levoyer, 1^{er} vice-président de l'Université qui représente Yves Jean, Président de l'Université, pris ce jour par d'autres engagements.

Loïc Levoyer remercie les membres pour leur accueil et souhaite leur faire part d'une des dernières actualités de l'Université. Lors de son Conseil d'Administration du 2 mars 2018, les doyens et élus ont voté la « non sélection » dans toutes les disciplines confondues, des premiers vœux émis par les lycéens pour intégrer l'Université de Poitiers à la rentrée universitaire 2018-2019.

Après cette introduction, Roger Belot fait le compte des présents et excusés : 10 membres présents et 2 procurations, le quorum est atteint. Le Président passe ensuite à l'adoption du procès-verbal du précédent conseil de gestion.

Adoption du procès-verbal du Conseil du 13 novembre 2017

Roger Belot souhaite revenir sur la modification des statuts de la Fondation, votée lors du précédent Conseil de Gestion. Cette nouvelle version des statuts a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'Université du 2 mars 2018.

Comme les Conseils départementaux de la Vienne et des Deux-Sèvres ne souhaitent plus contribuer à la Fondation il est logique qu'ils ne siègent plus, alors que des partenaires seraient prêts à participer à la vie de la Fondation.

Roger Belot fait deux propositions :

- 1- Au titre « FONDATEUR » : l'entreprise Stimut Informatique (à Niort), le dirigeant Frédéric Dupuy a donné son accord
- 2- Au titre « Donateur » : l'entreprise B.BRAUN (à Chasseneuil du Poitou) ou la Société d'Energie de la Vienne, Soregies. Michel Guérin contactera ces deux entreprises.

Roger Belot interroge les partenaires présents, aucune observation particulière n'est mentionnée.

1. Comptes annuels 2017 et rapport du commissaire aux comptes

Le Président laisse la parole à Sylvette Vézien, Agent comptable.

Les comptes annuels 2017 sont remis sur table (**annexe 1**), mais ce document n'a pas été voté car il y a eu une erreur dans l'opération comptable.

En effet, le document qui a été présenté le 2 mars présentait un déficit alors que l'exercice 2017 est excédentaire de 13 527 euros. L'erreur vient de l'oubli de la reprise des dons des années passées qui n'ont pas été encore consommés. L'intégralité du document « comptes annuels 2017 » n'est pas présentée ce jour, mais est annexée à ce compte rendu (**annexe 2**). L'agent comptable précise que le commissaire aux comptes n'a rien signalé de particulier et a validé ces nouveaux comptes modifiés.

Ces comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil

Roger Belot remercie l'Agent Comptable et laisse la parole à Michel Guérin, Délégué général.

2. Examens des projets à financer sur fonds propres

- **Projet N°436 – Les Futurs Mathématiciens du Futuroscope - (document remis sur table - **annexe 3**)**

Michel Guérin explique que le projet nommé Nombredor est intéressant sur le fond. Il se déroule sur le pôle du Futuroscope (un des sites de l'Université), concerne le domaine des mathématiques et Michel Guérin avoue avoir été sensible aux souhaits des 4 étudiants qu'il a rencontrés.

L'idée est d'inviter des lycéens scolarisés dans des établissements ruraux qui souffrent d'un manque de visibilité sur le monde des mathématiques à l'université de Poitiers. Evidemment la réserve sur ce projet est que le financement demandé concerne exclusivement les frais de transport.

Loïc Levoyer demande si, comme il s'agit de lycéens, il ne faudrait pas que les porteurs du projet se rapprochent du Rectorat. En effet, le 1^{er} Ministre, dans le plan égalité Femmes-Hommes veut renforcer l'accès aux métiers scientifiques, l'Etat a certainement mis en place des dispositifs relayés par les Rectorats, d'autant plus qu'il s'agit de l'accès aux études supérieures pour les lycéens en zone rurale. Est-ce à la Fondation de soutenir ce genre d'initiative, ou plutôt à l'Université ? Ce projet est très intéressant, peu engageant financièrement mais demain d'autres projets du même style pourraient demander également à être soutenus.

Roger Belot s'adresse à Marie Gac, qui représente le Recteur, pour faire passer le message en interne au Rectorat.

Christian Aubin est lui aussi d'accord sur le principe mais reste vigilant, car par exemple en Faculté de Sciences Economiques des visites sont organisées chaque année pour les lycéens.

Michel Guérin explique que de toute façon la Fondation ne finance jamais à elle seule des projets, donc propose 50% de la somme demandée car il pense qu'il est intéressant pour la Fondation d'avoir une visibilité sur le pôle économique du Futuroscope par l'originalité de ce projet.

Le Conseil décide d'attribuer 350 euros pour le projet Nombredor en demandant d'y associer le Rectorat et la Région.

Roger Belot annonce une petite pause dans le déroulé de ce Conseil de Gestion. Une doctorante, Amicie Pélissié du Rausas en 2^{ème} année de thèse, est invitée pour apporter son témoignage en tant que bénéficiaire de la bourse mobilité des doctorants.

Amécie Pélissié du Rausas commence par remercier la Fondation pour le soutien apporté à son séjour de recherche en Grande Bretagne car elle a eu la chance d'être lauréate l'année passée et l'est à nouveau cette année : « *c'est un soutien très bénéfique tant sur le plan professionnel qu'humain* ».

Son sujet de thèse porte sur les relations franco-anglaises au XIII^{ème} siècle, quand les anglais sont partis d'Aquitaine et ont emmené toutes les archives. Sa co-tutelle se déroule en Angleterre au King's College, à Londres et l'objectif de son séjour est d'accéder aux ressources offertes par les institutions de recherche britannique pour mener à bien ses travaux de recherches. En effet, en 1152, l'Aquitaine devient anglaise par le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II de Plantagenêt. En 1453, l'armée anglaise est battue à Castillon (Gironde), mettant un terme à la Guerre de Cent ans. L'Aquitaine est de nouveau française...mais les archives de cette période sont en Angleterre.

--- Extrait de son bilan de retour de mission du 4 septembre 2017 au 15 décembre 2017 ---

« ... Le second aspect essentiel de ces trois mois a été la vie universitaire au King's College de Londres. Si tant est qu'une expérience aussi riche puisse être séquencée, j'en retiens trois apports essentiels. Le premier, et le plus important, relève de l'insertion dans la communauté scientifique de l'université. Par des discussions informelles, au travers de rencontres permises par les séminaires organisés autour de King's, elle a créé une émulation intellectuelle et humaine qui a élargi les horizons de mon travail de recherche. David Carpenter, spécialiste reconnu du XIII^e siècle anglais, a mis à ma disposition avec une générosité sans faille son érudition et ses contacts. Ensuite, inscrite en tant que doctorante invitée (visiting research student), j'ai pu bénéficier de plein droit des ressources auxquelles King's donne accès, notamment les bibliothèques de recherche londoniennes et les espaces de travail pour doctorants. Ce cadre de recherche professionnel et stimulant a fait faire de substantiels progrès à ma thèse : la rédaction du premier chapitre est terminée, soit environ 75 000 mots, ...

... Enfin, cet ancrage géographique et institutionnel m'a permis de participer à des événements de recherche, au nom de l'université de Poitiers»

Roger Belot et l'ensemble des membres présents remercient vivement Amécie Pélissié du Rausas et lui souhaitent la meilleure réussite possible pour ses travaux de recherche.

3. Présentation des résultats des jurys

Roger Belot laisse la parole à Michel Guérin.

Appel à projets pour la communauté universitaire 2018

Un peu moins de projets reçus cette année, 14 200 euros ont été attribués. La liste des projets lauréats est en **annexe 4** de ce procès-verbal. Michel Guérin propose que le solde de cette enveloppe votée à 20 000 euros soit fléchi, si le projet est intéressant, pour les 30 ans de la Maison des Etudiants.

Les membres approuvent l'utilisation totale ou partielle des 5 800 euros restant sur l'enveloppe de l'appel à projets 2018.

Aide à la mobilité 2018 des doctorants

Cette année la commission a attribué 29 230 euros pour 25 bourses dont l'objectif est d'aider les doctorants dans leur mobilité internationale afin de mener à bien leurs travaux de recherche dans le cadre de leur thèse (cf le témoignage de la doctorante rapporté sur la page précédente).

Le jury de la commission a jugé utile, au vu de leurs ressources, d'aider aussi 3 autres doctorants dont le terrain de leur mission se trouve au Mali. A ce jour, ces 3 doctorants n'ont pas l'autorisation pour se rendre dans ce pays puisqu'il est classé, suivant les zones géographiques par le Ministère des Affaires étrangères en orange-rouge. Si l'autorisation de mission leur est donnée par la Présidence, le montant de ces 3 bourses s'élèverait à 2 950 euros, ce qui serait, au total, supérieur à l'enveloppe votée par le précédent Conseil de gestion de 30 000 euros.

Les membres ne voient pas d'objection à attribuer une l'enveloppe supplémentaire dédiée aux 3 doctorants qui devraient se rendre au Mali et valident les 2 950 euros attribués.

Aide à la mobilité 2017/18 des alternants

Ce dispositif est un vrai succès et suit la courbe d'évolution des étudiants en formation par apprentissage. (plus de 1 000 en 2018 à l'Université). Cette année 34 étudiants ont reçu une aide allant de 200 à 700 euros, pour un montant total de 13 950 euros.

4. Avancée sur les projets en cours

▪ **Les fresques du Peintre Girieurd en salle de Droit (centre-ville)**

Depuis le dernier Conseil, un groupe de travail s'est constitué. Ce groupe, qui s'est réuni le 23 janvier est constitué de : Michel Guérin, Anne Gérard et Xavier de Boysson pour ce qui concerne la Fondation. Puis Pascal Faracci, du Musée Sainte Croix, le Doyen de la Faculté de Droit et le Doyen ou un spécialiste de l'art contemporain de la Faculté des Sciences Humaines et Arts.

Roger Belot explique qu'il semble difficile de retrouver des traces d'esquisses des 7 vertus pédagogiques manquantes et qu'il faut effectuer un gros travail de recherche. Michel Guérin informe qu'il est envisagé de recruter un stagiaire en 2^{ème} année de Master en SHA qui serait encadré par deux tuteurs, un tuteur administratif et un scientifique.

Roger Belot souligne l'engagement de Xavier de Boysson qui participera pour une quote part au financement de ce projet.

▪ **Le prochain rendez-vous des partenaires**

Le Président annonce que le prochain rendez-vous des partenaires aura lieu vraisemblablement le 22 novembre 2018 dans les Deux-Sèvres, au siège de l'entreprise POUJOLAT, selon le programme suivant

10h30 – 11h30 : visite de l'entreprise

11h45 : point presse

13h30-15h30 : Conseil de Gestion

- **Les petits déjeuners de la Fondation**

Michel Guérin souhaite relancer les petits déjeuners, dont le prochain sera organisé sur le site du Futuroscope dans un laboratoire dédié à la robotique.

Ce petit déjeuner aura lieu en avril, à partir de 8h15, et serait ouvert, en plus des partenaires de la Fondation, aux entreprises du MEDEF / UIMM.

- **Fondation Université de Bordeaux**

A ce jour, pas d'avancée sur ce dossier.

5. Point sur le renouvellement de conventions et nouveaux contacts

Le Président laisse la parole à Michel Guérin.

Ce dernier tient à remercier Pierre Guénant pour le rendez-vous qu'il a eu avec le Directeur du Futuroscope, Dominique Hummel.

Un autre partenariat est en cours de négociation avec l'Ordre des Experts Comptables sur du mécénat de compétences.

Un nouveau partenaire, le CROUS, avec du mécénat en nature qui fournirait les repas des 3 bureaux annuels des Conseils de Gestion.

Une reconduction pour 2 ans du partenariat avec la Nouvelle République édition de la Vienne est validée.

6. Communication

Le premier numéro de la page Fondation dans l'édition Deux-Sèvres de la Nouvelle République sortirait en mars/avril. Les intervenants seront Roger Belot, le Président de la Communauté d'Agglomération de Niort ou le vice-président, Eric Persais ainsi que Frédéric Dupuy, directeur de l'entreprise Stimut Informatique.

7. Questions diverses

- Roger Belot annonce la fin du contrat avec Hopening. L'agence a contribué très positivement à la construction du nouveau plan de communication de la Fondation mais aujourd'hui elle n'aide pas dans la levée de fonds.
- Avec la fin du financement d'Hopening, l'Université peut accroître les ressources humaines de la Fondation, pour recruter un chargé de mission à mi-temps ou à temps plein dès septembre prochain. Michel Guérin va définir le profil de ce poste. Ce recrutement le libérera pour se centrer sur la recherche de mécénats.
- Le Club Futurexport est l'ancien Club des Exportateurs de la Vienne, devenu Club d'affaires du WTC de Poitiers, et membre du réseau mondial des World Trade Centers. La Fondation Poitiers Université a souhaité être membre de cette association aux objectifs économiques. Elle a intégré l'association en tant que membre associé avec un montant de cotisation de 250 €

La séance se termine à 16h, la date du prochain conseil est fixée au 3 juillet 2018 à 14h.



FONDATION UP

Comptes annuels 2017 au 12 3 2018

Dons collectés depuis la création au 31/12/2017: 4 022 389 €

Montants des placements au 31/12/2017 : 1 179 565€

CHARGES	2016	2017
Charges d'exploitation	446 173,22 €	
Achat	329,99 €	- €
Services extérieurs	28 142,85 €	23 216,91 €
dont Maintenance	- €	
Dont Documentation colloque Divers	1 856,69 €	101,40 €
Dont Publications-Communication	5 220,00 €	6 597,60 €
Dont Frais de missions et de réception	8 529,92 €	7 323,91 €
Dont Honoraires prestataires	12 536,24 €	9 194,00 €
Charges de personnel	133 445,48 €	135 864,16 €
Subvention et bourses	284 254,90 €	244 179,93 €
Engagement sur dons affectés	218 715,00 €	114 850,00 €
Licences		
Total des charges	664 888,22 €	518 111,00 €
Excédent de l'exercice		13 527,66 €
Total général	664 688,22 €	531 638,66 €

Produits	2016	2017
Produits d'exploitation	429 189,96 €	370 391,61 €
Prestation recherche	26 872,77 €	0,00 €
Dons non affectés	48 163,00 €	54 430,00 €
Dons affectés	311 154,19 €	312 454,70 €
Divers	43 000,00 €	3 506,91 €
Reprise sur provisions	- €	
	429 189,96 €	370 391,61 €
Report des sources non utilisées	163 690,00 €	134 945,00 €
Produits Financiers	27 191,57 €	26 302,05 €
Total des produits	620 071,53 €	531 638,66 €
Déficit de l'exercice	44 816,69 €	
Total général	664 888,22 €	531 638,66 €



COMPTES ANNUELS 2017

FONDATION POITIERS UNIVERSITÉ

L'Agent comptable
Sylvette Vezien

Etablissement université		Système abrégé COMPTE DE RESULTAT				Date	26.02.2018
Année 2017						Heure	16:07:43
Période 01 à 16						Page	2
CHARGES (hors taxes)		Exercice 2017	Exercice 2016	PRODUITS (hors taxes)		Exercice 2017	Exercice 2016
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION				PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>				<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>		3 500,00	26 872,77
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>		22 956,91	29 719,50	Subventions		3 500,00	26 872,77
<i>Rémunération du personnel</i>		85 288,58	83 207,78	Autres			
<i>Intéressement et participation</i>				<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>		366 891,61	566 007,19
<i>Charges sociales</i>		49 221,09	48 991,04	Ventes			
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>				Produits		366 891,61	566 007,19
<i>Autres charges</i>		245 794,42	502 969,90	Production stockée et immobilisée			
CHARGES D'INTERVENTION				<i>Autres produits</i>			
				<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION				TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		370 391,61	592 879,96
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>							
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION		403 261,00	664 888,22	PRODUITS FINANCIERS		26 302,05	27 191,57
CHARGES FINANCIÈRES							
<i>Impôt sur les sociétés</i>							
TOTAL CHARGES		403 261,00	664 888,22	TOTAL PRODUITS		396 693,66	620 071,53
Solde créditeur : Bénéfice				Solde débiteur : Perte		6 567,34	44 816,69
TOTAL GENERAL		403 261,00	664 888,22	TOTAL GENERAL		403 261,00	664 888,22

Etablissement université		Système abrégé BILAN COMPTABLE (Avant répartition)			Date	26.02.2018	
Année 2017					Heure	16:26:14	
Période 01 à 16					Page	2	
ACTIF	Exercice 2017			Exercice 2016	PASSIF	Exercice 2017	Exercice 2016
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Financements de l'actif - Etat		
Immobilisations corporelles					Dotation et affectation		
Terrains					Fonds propres des fondations	1 150 534,10	1 150 534,10
Constructions					Dons et legs en capital		
Autres					Autres		
Immobilisations financières					Réserves	79 955,64	124 772,33
					Report à nouveau		
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-6 567,34	-44 816,69
					Situation nette	1 223 922,40	1 230 489,74
					Financements - autres que Etat		
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE					TOTAL FONDS PROPRES	1 223 922,40	1 230 489,74
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET FONDS DÉDIÉS		
Stocks et en-cours					Provisions pour risques		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions pour charges	284 365,00	284 365,00
Créances :	278 704,60		278 704,60	114 260,00	Fonds dédiés		
d'exploitation	278 704,60		278 704,60	114 260,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	284 365,00	284 365,00
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	1 255 820,77		1 255 820,77	1 409 659,28	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)					<i>Dettes d'exploitation</i>	6 008,20	9 064,54
Autres					<i>Dettes diverses</i>	20 229,77	
					<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 534 525,37		1 534 525,37	1 523 919,28	TOTAL DETTES	26 237,97	9 064,54
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	1 534 525,37		1 534 525,37	1 523 919,28	TOTAL GENERAL	1 534 525,37	1 523 919,28

L'annexe est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat.

L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complètent les informations qu'ils contiennent.

Cette annexe a été élaborée par l'agent comptable, chargé de la tenue des comptes de l'établissement.

Ce document est établi selon les préconisations de l'instruction de la Direction Générale des Finances Publiques n°09-018-M9 du 1^{er} septembre 2009, tenant compte des règles édictées par le Code du commerce et le Plan Comptable général.

I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I-1) FAITS CARACTERISTIQUES

La Fondation Poitiers Université a été créée par décision du conseil d'administration de l'Université de Poitiers en date du 23 janvier 2009. Les statuts relatifs à la constitution et au fonctionnement de la fondation ont été modifiés à plusieurs reprises, la dernière modification approuvée par le conseil d'administration datant le 22 février 2012.

La Fondation Poitiers Université est une fondation universitaire ne disposant pas de la personnalité morale. Elle est présidée par Roger Belot et administrée par un conseil de gestion.

Sa comptabilité est tenue au sein d'un Service A Comptabilité Distincte (SACD) et est consolidée au sein de celle de l'Université. A titre d'information, le budget global de l'Université est approximativement de 250 000 000€.

L'objet de la Fondation est :

- D'institutionnaliser, dans une démarche de développement et de consolidation, des relations et partenariats avec les entreprises, les collectivités territoriales et tous les acteurs socio-économiques.
- D'aider le territoire à s'approprier son université
- De développer l'université en termes de professionnalisation de l'offre de formation, d'amélioration des conditions de vie des étudiants, d'aide à la recherche fondamentale et appliquée
- De collecter de nouvelles ressources pour financer des actions prioritaires.

Le montant de la dotation initiale prévu par les statuts est de 1 232 500 €, la majorité des partenaires ayant choisi un paiement fractionné en trois fois à compter de 2009.

La fondation obéit aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires prévues par le décret 2008-326 du 7 avril 2008, conformément à l'article L719-12 du Code de l'Education.

I-2) COMPARABILITE DES COMPTES

Il convient de préciser que la mise en place de la nouvelle comptabilité dite Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP)s'est mise en place le 1^{er} janvier 2017 et s'est accompagnée de l'application d'une nouvelle nomenclature comptable M9 commune à l'ensemble des organismes publics.

L'application d'une nouvelle nomenclature M9 commune à l'ensemble des organismes publics a occasionné soit la disparition de certains comptes comptables, soit le regroupement de certains d'entre eux, sans pour autant occasionner d'incidence majeure dans la comparabilité des comptes annuels.

Les états relatifs au compte 2016 étaient établis selon l'ancienne nomenclature M9.3 alors que ceux relatifs à 2017 sont effectués selon la nomenclature M9.

I-3) PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes de la Fondation Poitiers Université doivent être établis :

- Selon les principes comptables édictés par l'Instruction codificatrice M9 traitant de la réglementation budgétaire, financière et comptable des Établissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel.

I-3-1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La fondation ne dispose d'aucune immobilisation.

I-3-2) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Aucune subvention d'investissement ne figure au bilan.

I-3-3) RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A L'EXERCICE

L'Université de Poitiers – et donc la Fondation – effectue le rattachement des charges et des produits à l'exercice afin de garantir la sincérité des comptes.

❖ Les dépenses :

- ❖ Les charges à payer fonctionnement : charges à payer sont comptabilisées pour 4 458,20€ dont 2700€ Nouvelle République (top des entreprises). Ces charges seront régularisées en 2018 lors du paiement, à ce jour, il ne reste à payer que la facture API d'un montant de 21,80€

❖ Les recettes

- ❖ Les produits à percevoir concernant les produits financiers (comptes à terme non échus) ont été comptabilisés pour un montant de 26 302,05€. Ils concernent pour 6 638,85€ les revenus financiers du compte à terme de la Caisse de Crédit Agricole de Touraine (intérêts in fine) et 19 663,20€ d'intérêts des comptes à terme Crédit Agricole Charentes Périgord.

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

II-1) CREANCES : 278 704.60€

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

L'état des créances à la clôture de l'exercice 2017 s'élève à 278 704,60€.

Au 31-12-2017, les créances d'exploitation concernent 21 donateurs pour 252 150€. Au cours du mois de janvier, 53350€ ont été recouvrés.

A cette somme, s'ajoutent 252,55€ correspondant au prélèvement des frais de gestion 2017 (Banque Populaire) pour 10€ et des frais de services bancaires à hauteur de 242,55€ ainsi que les produits financiers à percevoir pour un montant de 26 302,05€

St	Client	CptGén.	Affe	Facture	N° pièce	Typ	Date cpt.	Date pièce	C N.	Ec	Mtant en DI	Dev.I	Pce rapp.	Texte
<input type="checkbox"/>	132	41110000	DR---		900000013	Z3	31.12.2016	28.11.2016			1,500.00	EUR		SARL SET MEAL (Fact 16110040)
<input type="checkbox"/>	764	41110000	DR---		900000001	Z3	31.12.2016	10.04.2015			1,500.00	EUR		Cofely ineo atlantique bourses trajectoires
<input type="checkbox"/>	2385	41110000	DR---		900000002	Z3	31.12.2016	10.04.2015			750.00	EUR		Cofely axima sur programme bourses trajectoires
<input type="checkbox"/>	4332	41110000	DR---		900000015	Z3	31.12.2016	15.12.2016			67,000.00	EUR		Bourses trajectoires l'industrie A2I AGIR POUR L'
<input type="checkbox"/>	5552	41110000	DR---		900000004	Z3	31.12.2016	10.04.2015			1,500.00	EUR		sita sud ouest bourses trajectoires
<input type="checkbox"/>	5670	41110000	DR---		900000003	Z3	31.12.2016	06.06.2016			3,350.00	EUR		Don ciblé 2016 GTM OUEST
<input type="checkbox"/>	5761	41110000	DR---		900000006	Z3	31.12.2016	28.06.2016			3,300.00	EUR		Don 2016 AYALINE
<input type="checkbox"/>	7152	41110000	DR---		900000017	Z3	31.12.2016	15.12.2016			5,000.00	EUR		GéniPhy SPLIMS
<input type="checkbox"/>	5000006	41110000	DR---		900000018	Z3	31.12.2016	31.12.2015			5,000.00	EUR		conv splims
<input type="checkbox"/>	2382	41110000	U92	210023507	200000014	DR	06.10.2017	06.10.2017			1,500.00	EUR		BDC 5000159011 don ciblé 2017
<input type="checkbox"/>	7152	41110000	U92	210023900	200000037	DR	23.11.2017	23.11.2017			5,000.00	EUR		SPLIMS GéniPhy 17090021 du 26/09/17
<input type="checkbox"/>	7548	41110000	U92	210023907	200000039	DR	23.11.2017	23.11.2017			15,000.00	EUR		Don ciblé 2017
<input type="checkbox"/>	4332	41110000	U92	210024365	200000043	DR	19.12.2017	19.12.2017			44,000.00	EUR		A2I n°17110034 bourses traject. industri
<input type="checkbox"/>	4332	41110000	U92	210024367	200000044	DR	19.12.2017	19.12.2017			29,400.00	EUR		A2I n° 17110034 semestre avenir industrie
<input type="checkbox"/>	7971	41110000	U92	210024429	200000046	DR	20.12.2017	20.12.2017			5,000.00	EUR		Appel de fond 17110036
<input type="checkbox"/>	7972	41110000	U92	210024430	200000047	DR	20.12.2017	20.12.2017			10,000.00	EUR		Appel de fond 17110036 2017
<input type="checkbox"/>	7969	41110000	U92	210024427	200000045	DR	20.12.2017	20.12.2017			5,000.00	EUR	220000001	soutien à la prof et dvl de compét. Biologie Santé
<input type="checkbox"/>	124	41110000	DR---		900000005	Z3	31.12.2016	06.06.2016			3,350.00	EUR	300000001	Bourses VINCI COFIROUTE
<input type="checkbox"/>	7896	41110000	U92	210023528	200000035	DR	11.10.2017	11.10.2017			5,000.00	EUR	300000002	don ciblé 2017 GéniPhy
<input type="checkbox"/>	590	41110000	U92	210021942	200000004	DR	05.04.2017	05.04.2017			5,000.00	EUR	300000006	Don ciblé 2017
<input type="checkbox"/>	184	41110000	U92	210021943	200000005	DR	05.04.2017	05.04.2017			35,000.00	EUR	300000013	MGEM SIEGE NATIONAL
*											252,150.00	EUR		

II-2) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Contrairement à l'Université, La Fondation peut placer sa trésorerie dans un établissement bancaire autre que le Trésor Public.

Au 31-12-2017, la Fondation dispose de 1 050 000 € de comptes à terme auprès de 3 établissements bancaires :

- Banque populaire Val de France : 600 000€ 3 contrats OPTIPLUS PRO sur 5 ans de 200 000€

- Crédit Agricole Touraine Poitou : 150 000€ 1 contrat CRESCENDO VERT d'un montant de 150 000€
- Crédit Agricole Charentes Périgord : 300 000€ dont 1 contrat PREMIUM TERTIO.

Les taux de rendement des comptes à terme sont les suivants :

Banque Populaire	1 an	2ans	3 ans	4 ans	5 ans
CAT 200 000€ (01-04-2015)	0.4%-1.3%	1.4%-1.7%	1.85%	2.05%	2.5%
CAT 200 000€ (01-04-2015)	0.4%-1.3%	1.4%-1.7%	1.85%	2.05%	2.5%
CAT 200 000€ (01-04-2015)	0.4%-1.3%	1.4%-1.7%	1.85%	2.05%	2.5%

Crédit Agricole Touraine Poitou	1an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
CAT 150 000 € (08-06-2011)	1,81 %	3,33 %	3,85 %	4,36 %	4,88 %	5,4 %	5,92 %	6,44 %

Crédit Agricole Charentes Périgord	1 an	2 ans	3 ans
CAT 150 000 € (15.12.2020)	1,05 %	1,05 %	1,05 %
CAV 150 000 €			

La fondation place aussi une partie de sa trésorerie auprès de la Banque Populaire sur un compte rémunéré. Au 31 décembre 2017, l'encours sur livret est rémunéré au taux de 0.75 % jusqu'à 76 500 € et 0,60 % au-delà.

II-3): DISPONIBILITES

Au 31 décembre 2017, la trésorerie de la Fondation s'élève à 1 255 820,77 €

- Crédit Agricole Touraine Poitou : 150 000€
- Crédit Agricole Charentes Périgord : 319 586.20€
- Banque Populaire : 709 978,91€
- Trésor Public : 76 255,66€
- Pour mémoire, les Intérêts à percevoir des années précédentes s'élèvent à 33 496,76€.

TOTAL DE L'ACTIF : 1 534 525,37 €

II-4) FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation s'élèvent à 1 223 922,40 € et sont constitués par :

- Les fonds des donateurs disponibles : ils restent inchangés à un montant de 1 150 534,10 € depuis 2013. Aucun prélèvement sur ces fonds n'a été nécessaire pour financer les diverses activités de la fondation.
- Les réserves d'un montant de 79 955,64 €
Le déficit 2016 de 44 816,69 € a été intégré dans les réserves de la Fondation lors de l'affectation du résultat 2016 en 2017.
- le résultat de l'exercice, déficitaire, qui s'élève à 6 567,34 €.

Les fonds dédiés sur dons affectés sont de 284 365€

II-5) DETTES : 26 237,97 €

Ce chapitre reprend l'ensemble des charges à payer : (voir paragraphe I-3-3) à savoir 4 458,20€ pour les charges de fonctionnement. Les 1 550 non payés correspondent aux subventions pour des projets gérés par le budget principal

TOTAL DU PASSIF : 1 534 525,37 €

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice 2017 présente un déficit de fonctionnement de 6 567,34 €. Aucune part consommable de la dotation initiale n'a été transférée sur la section d'exploitation. Ce résultat sera résorbé lors de l'affectation du résultat par prélèvement sur les réserves.

III-1) PRODUITS

Les produits de fonctionnement s'élèvent à 370 391,61€ €. Ils sont constitués :

- une subvention du département : 3 500€

- des dons affectés : 312 454,70 €
- des dons non affectés : 54 430 €
- avoir sur exercice antérieur : 6,91€

Les produits financiers s'élèvent à 26 302,05€ (charges à payer)

III-2) CHARGES

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 403 261€

Trois catégories de dépenses :

- les achats et services extérieurs d'un montant de 22 956,91€ (dont 6 597,60€ au titre des annonces et impressions et 5 086 € de formation)
- les charges de gestion courante (244 439,93 €) constituées par les subventions
- les frais de personnel d'un montant de 135 864,16 €

Aucune charge financière

L'agent comptable
Sylvette Vezien



FICHE
PROJET N° **0436**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

ATTENTION

- CETTE FICHE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE DEMANDEUR.
- ELLE DOIT PERMETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU DE LA FONDATION D'AVOIR RAPIDEMENT UN AVIS SUR LE PROJET.
- ELLE NE DOIT PAS FAIRE PLUS DE 2 PAGES.

INTITULÉ DU PROJET :

Les Futurs Mathématiciens du Futuroscope

Lycéens en visite du Laboratoire de Mathématiques du Futuroscope le 5 Avril 2018

Présentation du demandeur

L'Équipe Nombredor est composée de 4 étudiants en L3 Mathématiques sur le campus du Futuroscope : Bénie Rameloarison, Alexandre Achkar, Sylvain Bruley et Kévin Ecalé.

Ce projet est notre projet en autonomie dans le cadre de l'unité d'enseignement "Préparation à la Vie Professionnelle" sur les semestres 5 et 6 de notre Licence.

Lien(s) avec l'Université

Notre tutrice est Madalina Petcu, Mathématicienne et enseignante-chercheuse.

Alessandra Sarti, directrice du Laboratoire de Mathématiques et Applications réalisera une des interventions.

Les 4 autres chercheurs ont "carte blanche" pour réaliser une intervention de 15 minutes sur la Recherche et les mathématiques devant chacun des deux groupes de 17 élèves.

Autre(s) partenaire(s) du projet

Laboratoire de Mathématiques et Applications.

Nous avons fait des demandes de soutien auprès d'autres organismes.

Objet de la demande

Nous demandons un soutien financier pour réaliser le projet.

Nous voulons aussi distribuer des cadeaux aux élèves pour les récompenser d'avoir résolu les énigmes et participé au jeu.

Plan de financement et moyens demandés

Dépenses	Montant en €
Transport en car Aller / Retour Parthenay - Chasseneuil du Poitou	330
Repas au restaurant universitaire	191,34
Boissons pour le goûter	20
Goûter par Cousin traiteur	160
Total	701.34

Recettes	Montant en €
Total	0.00

Contact : Fondation Poitiers Université, 15 rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS CEDEX 9
05.49.45.30.99 - fondation@univ-poitiers.fr - fondation.univ-poitiers.fr

> Page 1 sur 2

FICHE
PROJET
N° **0436**

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Autres informations jugées utiles par le demandeur

Nous avons invité la classe de première S3 du lycée Pérochon de Parthenay dont Kévin Ecalte est un ancien élève. Nous voulons que pour le lycée tout soit gratuit.

La priorité n°1 est de financer le transport en car. Nous avons contacté 8 compagnies de bus et le prix indiqué est la proposition la plus intéressante que nous avons reçue.

Nous avons fait une demande à la directrice du CROUS de Poitiers de sponsoriser la journée en nous proposant un tarif moins élevé pour le repas (le tarif lycéen est de 5,10 euros. Pour se faire une idée, le tarif étudiant est de 3,25 euros).

Nous accueillerons les élèves à 13 heures. Ils mangeront vers 12 heures au Restaurant Universitaire. Cela laisse deux heures de libres le matin pour une visite expresse du parc du Futuroscope.

Intérêt du projet pour l'Université

Notre objectif est de susciter des vocations d'enseignants-chercheurs et en particulier de mathématiciens auprès d'élèves du secondaire.

Nous avons choisi d'inviter une classe issue d'un milieu rural. Nous voulons ouvrir les perspectives d'élèves éloignés du centre et des activités de Poitiers.

Rendre les mathématiques plus attractives en écoutant des enseignants-chercheurs charismatiques et passionnés.

Promotion des études de mathématiques à l'Université. Le nombre d'étudiants en mathématiques n'est pas suffisant pour satisfaire la demande croissante du monde professionnel.

Promotion des sciences.

Promotion du campus du Futuroscope.

Promotion de l'ISAE-ENSMA, du Laboratoire de Mathématiques et Applications et de l'Institut Pprime.

Intérêt du projet pour la Fondation

Bénie Rameloarison et Sylvain Bruley ont le projet professionnel d'enseigner les mathématiques. Bénie Rameloarison a effectué un stage de découverte du métier d'enseignant d'un mois au lycée Camille Guérin. Sylvain Bruley est étudiant apprenti professeur et est présent deux demi-journées par semaine au lycée Camille Guérin où il observe, co-anime et prend en charge des séquences pendant les cours de sa tutrice.

Pour nous quatre, ce projet de préparation à la vie professionnelle est un atout qui favorisera notre insertion professionnelle. Nous apprenons beaucoup : nous sommes partis d'une idée puis nous avons inventé le projet de A à Z. Nous apprenons à travailler en groupe, à définir un budget, rédiger un cahier des charges, à convaincre les chercheurs et faire des demandes auprès d'organismes et d'institutions. Nous voulons inviter les médias à couvrir l'événement et le diffuser en direct sur Instagram pour en multiplier les retombées.

La classe invitée rédigera un compte-rendu qui sera diffusé aux familles des lycéens et aux sponsors. Les logos des sponsors seront en évidence sur ce document.

Écouter les cinq chercheurs changera les perspectives des lycéens. Nous pensons que ce projet peut changer des vies et que certains d'entre eux deviendront les Futurs Mathématiciens du Futuroscope.

Date

01 | 04 | 18

Références du porteur de projet

NOM : Bruley

PRÉNOM : Sylvain

ADRESSE : 9ter rue Jean Jaurès

CODE POSTAL : 86000 VILLE : Poitiers

E-MAIL : nombredor@ml.univ-poitiers.fr

TÉL. : 06. 74. 04. 67. 20.

Avis du Président
de la Fondation :

Cadre réservé à la Fondation

CADRE RÉSERVÉ À LA FONDATION

Lauréats de l'appel à projets 2018

PROJETS	PORTEURS	Montant
Les 20 ans du CEPE (<i>Centre Européen des Produits de l'Enfance/Packaging et de l'Emballage – IAE, site d'Angoulême</i>) <i>6 avril 2018</i>	Les Enfants du Marketing – <i>association étudiante</i>	500 €
La semaine du Design 2018 <i>8 au 13 janvier 2018</i>		500 €
Université d'été 2018 - « L'ordre Public » <i>2 au 6 juillet 2018</i>	UFR Droit et Sciences Sociales	1000 €
TECHNI-RESSOURCES.COM 5 ^{ème} édition du Forum des métiers <i>Novembre 2018</i>	ARDUT - <i>association régionale des diplômés d'IUT</i>	1 500 €
Concours « Ma thèse en 180 secondes »	Lauréat de la finale de Poitiers du <i>15 mars 2018</i>	1 000 €
Créer un projet radiophonique Diffuser les œuvres documentaires étudiantes	La Profondeur des Champs - <i>association étudiante du Master Créadoc</i>	1 000 €
Campus européen d'été : Langues et traduction francophonie et itinéraires slaves <i>16 au 30 juin 2018</i>	Service des Relations Internationales de l'UFR Lettres & Langues	1 450 €
Elixir Bottles Project	Elixir - <i>association étudiante de la 30ème promotion des Masters en droit, gestion et commerce des spiritueux et commerce international</i>	1 000 €
3 ^{ème} édition de la Semaine Université Entreprises et Territoires <i>15 au 23 novembre 2018</i>	UP & PRO – <i>service des relations entreprises avec l'Université</i>	2 000 €
9 ^{ème} édition du Festival du Film Environnemental <i>5, 6 et 9 mars 2018</i>	Festival du Film Environnemental - <i>association étudiante de l'ENSI Poitiers</i>	1 000 €
Week-End de Formation de l'Association Représentative des Etudiants en Sciences Sociales (ARES) <i>23 et 24 février 2018</i>	ASSECO - <i>association qui représente les étudiants de la filière Sciences Economiques</i>	1 000 €
Workshop Pays Numérique 2018 (<i>réalisation d'un « média Lab/workshop Pays numérique » durant la 2^{ème} séance du Festival Vidéo poésie et vidéo art « Pays Numérique »</i>) <i>12 mars 2018</i>	Marcela SALDANO - <i>Etudiante en DU recherche voie gestion à l'IAE de Poitiers</i>	900 €
La journée de l'Ecomobilité, journée pour promouvoir l'écologie et l'écomobilité à l'Université <i>18 mai 2018</i>	La journée de l'Ecomobilité - <i>association étudiante de l'ENSI Poitiers</i>	450 €
Participation au 19 ^{ème} congrès des Clubs d'Affaires Franco- Allemands, dont le thème est innovation et relations internationales – partenariat France / Allemagne <i>13 au 18 juin 2018</i>	UFR Lettres et langues – <i>Master Langues Etrangères Appliquées</i>	900 €